

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS ENVIRONNEMENT

Objet de la demande : Demande de permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 6 éoliennes, d'une puissance électrique nominale comprise entre 2 MW et 3.675 MW, sur le territoire communal de Walcourt, aménagements des chemins d'accès, construction d'une cabine électrique et réalisation du raccordement électrique interne.

Lieu d'exploitation : entre les villages de Thy-Le-Château (nord-ouest), Gourdinne (nord), Somzée (nord-est), Chastrés (sud), Pry (sud-ouest) et Laneffe (est).

Demandeurs: les sociétés **WINDVISION BELGIUM SA** située à Interleuvenlaan 15 D à 3001 Heverlee et **NEW WIND sprl** située à Avenue des Dessus-de-Lives 2 à 5101 Loyers

La demande rentre sous le champ d'application des articles D. IV.22, 2° et 7° k et 9° du CODT actes et travaux : équipements destinés aux activités à finalité d'intérêt général liées à l'énergie renouvelable, 1 éolienne projetée dans une zone de dépendances d'extraction au plan de secteur.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée à un projet de catégorie B, est ouverte au sens des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1er du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Ham-sur-Heure-Nalinnes à partir **du vendredi 5 février 2021 jusqu'au lundi 08 mars 2021**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Vendredi 29/01/2021	Vendredi 05/02/2021	Service urbanisme-environnement Chemin d'Oultrre-Heure, 20 6120 Ham-sur-Heure Lundi 08/03/2021 à 12 h	Administration communale de Ham-sur-Heure-Nalinnes Mme Astrid Van Rijmenant 071/229376 Chef service urbanisme-environnement chemin d'Oultrre-Heure, 20 6120 Ham-sur-Heure astrid.vanrijmenant@hshn.be

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

ATTENTION : bureaux accessibles uniquement sur rendez-vous à prendre minimum 24h à l'avance auprès de Mme Astrid Van Rijmenant du service urbanisme-environnement (téléphone **071/229376** ou email : **astrid.vanrijmenant@hshn.be**)

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur RENDEZ-VOUS par Mme Astrid Van Rijmenant du service urbanisme-environnement (téléphone 071/229376 ou email : astrid.vanrijmenant@hshn.be) et tout intéressé peut formuler ses observations écrites par voie postale auprès de l'administration communale jusqu'à la date de clôture de l'enquête (voir cadre ci-dessus).

Les fonctionnaires délégué et technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Windvision	Ham-sur-Heure-Nalinnes	DPA Direction Namur Fonctionnaire technique	DG04 Fonctionnaire délégué
Windvision Belgium SA Corentin Hautot 016/29.94.55 dev.wallonie@windvision.com	Service urbanisme-environnement Astrid Van Rijmenant 071/229376 astrid.vanrijmenant@hshn.be	Service du fonctionnaire technique Avenue Reine Astrid 39 5000 Namur 081 71 53 53	Service du fonctionnaire délégué Place Léopold 3 5000 Namur 081/24 61 11

Ham-sur-Heure-Nalinnes, le **15 janvier 2021**

Le Directeur Général a.i.,
Delphine STEINIER

Le Bourgmestre,
Yves BINON